

# LA LABELLISATION ACADÉMIQUE E3D

(ÉTABLISSEMENT OU ÉCOLE EN DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE)



Démarche pour les écoles de la  
Meurthe-et-Moselle

Établissement en Démarche  
Développement Durable

# Le cadre national de l'EDD

- *Le développement durable est défini comme le développement qui répond aux besoins des générations actuelles sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins (rapport Brundtland, Notre Avenir à tous, 1987).*
- Le développement durable a pour objet d'aboutir à un développement dont on dit souvent qu'il repose sur « **trois piliers** » :
  - économiquement viable (satisfaction des besoins d'une génération) ;
  - socialement équitable (solidarité entre les sociétés) ;
  - écologiquement reproductible.
- En septembre 2015, les 193 États membres de l'ONU ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé Agenda 2030.

C'est un agenda pour les populations, pour la planète, pour la prospérité, pour la paix. Il se traduit par 17 objectifs de transition vers un développement durable.

# Place de l'E3D dans les bulletins officiels

La circulaire du 24 juillet 2013 (B.O. n° 31 du 29/08/2013) précise comment les écoles, collèges et lycées peuvent obtenir la labellisation E3D.

Peut être considéré comme « E3D – Etablissement en démarche de développement durable », un établissement scolaire engagé dans un projet comprenant la vie scolaire, la continuité des enseignements, la gestion et la maintenance de la structure scolaire et qui s'ouvre sur le partenariat.

## CIRCULAIRE N° 19 – B.O. N° 31 de 2019

Le MEN assure l'éducation de tous les élèves au développement durable et au respect de l'environnement ; d'autre part, il participe à cette transition en permettant de conjuguer les gestes quotidiens des élèves et des personnels.

- B.O. N° 36 de septembre 2020 -

3 objectifs :

- consolider les savoirs chez les élèves ;
- développer les capacités d'action et de mobilisation des écoles et établissements ;
- rechercher un effet démultiplicateur par une éducation qui prépare les futurs citoyens à adopter des comportements responsables dans le respect des valeurs de la République.

# Liste des 17 Objectifs de développement durable (ODD)

## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



« L'éducation au développement durable ne constitue pas une nouvelle discipline mais un champ par lequel toutes les disciplines sont concernées ».

# Pourquoi entrer dans cette démarche de labellisation ?

- Un **enjeu** majeur de société
- L'école est un lieu d'apprentissage où s'apprend l'**engagement**
- L'école sert d'**exemple en matière de protection de l'environnement et de la biodiversité**
- Une démarche qui s'inscrit dans le **cadre européen** dans la lutte contre le réchauffement climatique et dans l'agenda 2030 des Nations Unies.
- **Pour mettre en valeur** des projets existants ou développer de nouveaux
- **Pour inscrire** son action dans le cadre réglementaire de l'EDD.

Beaucoup de projets existent déjà au sein des classes, il s'agit simplement dans un premier temps de les formaliser au travers de fiches actions ; un exemple :

### ACTION N°\_\_S'INSCRIVANT DANS LE VOLET SOCIAL



|                            |                            |                            |                            |                            |                                       |                                |   |
|----------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|---------------------------------------|--------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 | <input type="checkbox"/> 3 | <input type="checkbox"/> 4 | <input type="checkbox"/> 5 | <input type="checkbox"/> 7            | <input type="checkbox"/> 11    | <input type="checkbox"/> 16             |
| Pas de pauvreté            | Faim « zéro »              | Bonne santé et bien-être   | Éducation de qualité       | Égalité entre les sexes    | Énergie propre et d'un coût abordable | Villes et communautés durables | Paix, justice et institutions efficaces |

|                             |  |
|-----------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> 17 | Partenariats pour la réalisation des objectifs |
|-----------------------------|--|

| Désignation | Description<br>(en lien avec la place dans les enseignements, la place des élèves et la valorisation des actions des élèves) | Bilan et évaluation (le cas échéant, si l'action est déjà réalisée) |
|-------------|--|---|
|             |  |   |

Un projet de labellisation peut être commun à plusieurs écoles ou à un collège et des écoles par exemple, un réseau d'écoles.

Au moins une action par volet (économique, social, biodiversité) dans l'école ou le réseau d'écoles est à renseigner.

## Concrètement :

- Sur un même territoire plusieurs structures scolaires peuvent viser ensemble un label E3D collectif (exemples : une circonscription, un réseau d'écoles et son collège, une école maternelle et une école élémentaire, mais aussi une cité scolaire ou un réseau d'éducation prioritaire).
- Campagne de labellisation : <https://sites.ac-nancy-metz.fr/edd/labellisation2324/>



# La démarche envisagée

## 1. ANALYSER (diagnostic – collecte) :

⇒ Recenser les actions du terrain, réalisées par ou pour les classes, avec la place des élèves et des enseignants dans les actions.

Lister ce qui est déjà fait et qui rentre dans les ODD et ce qui sera fait dans l'année (en lien avec des projets NEFLE, périscolaire, MPLS, PnrL, Ter'Agir, Bienvenue à la Ferme, Loreen, des projets locaux...).

**2. PROGRAMMER** : retenir des projets en lien avec les objectifs de développement durable (ODD) : des projets déjà réalisés (et leurs actions) et en développer d'autres ?

**3. REFLECHIR LA COHERENCE DES ACTIONS et CONSTRUIRE** : quels objectifs pour les élèves (en termes d'apprentissage : de réussite, de bien-être...) et quelles réalisations en lien avec le projet d'école, leur parcours citoyen, de santé ?

**4. LABELLISER** : renseigner la demande de labellisation (pour l'école ou plusieurs établissements)

**5. En fin d'année EVALUER – FAIRE UN BILAN**. Echanges de projets, créer des actions développées et échangées... Vers une labellisation et des actions en réseau ?

# La démarche de projet dans le cadre de l'EDD – les conditions

1. **L'adaptation aux programmes scolaires.** Elle peut aussi s'articuler avec l'éducation à la santé, à la responsabilité, aux risques, au développement et à la solidarité internationale, à l'égalité filles-garçons, aux médias ou encore l'éducation artistique et culturelle.
2. **La mobilisation des élèves.**
3. La qualité du **lien collaboratif avec la collectivité** territoriale de rattachement : la gestion durable du bâti scolaire (fournitures, énergie, eau, nourriture, déchets et recyclage, maintenance et nettoyage, etc.) et les projets de créations pérennes.
4. Les **partenariats extérieurs** pour réaliser le projet de l'établissement. Ce n'est toutefois pas une obligation.

# La labellisation E3D

- Durée de la labellisation : 4 ans.
- Travail en partenariat avec la mission EDD de l'Académie - EDD Académie Nancy Metz :  
<https://www.ac-nancy-metz.fr/education-au-developpement-durable-edd-122624>
- Des enseignants du second degré chargés de missions qui peuvent répondre à vos questions et vous accompagner

|                     |   |
|---------------------|---|
| BRUTHIAUX<br>Armand | Professeur Histoire-Géographie Collège Valcourt<br>54200 - Toul |
| MILESI Sabrina      | Professeure SVT, Lycée Marquette<br>54720 - Pont-à-Mousson      |

Armand-Pierre-A.Bruthiaux@ac-nancy-metz.fr

Sabrina.Milesi@ac-nancy-metz.fr

Et un CPD-EPS :

Didier.Laurency@ac-nancy-metz.fr

## Pour les élèves et enseignants, 2 grands objectifs : connaitre et agir

Connaitre : acquérir les connaissances disciplinaires et les compétences nécessaires à l'exercice d'une éco-citoyenneté

Agir : individuellement et collectivement, avec et sans partenaires

## 8 thématiques :

- Alimentation
- Biodiversité
- Climat
- Déchets
- Eau
- Energie
- Santé
- Solidarité

Présenter un dossier qui permettra au comité académique de positionner l'établissement - 3 niveaux de labellisation :



# Niveau 1 - engagement

- reconnaît la volonté de l'équipe de s'engager dans la démarche et constitue une première étape vers une démarche globale.

# Niveau 2 - approfondissement

- reconnaît la mise en œuvre d'une stratégie exigeante dans l'établissement. Celle-ci s'adresse à tous les élèves, en leur proposant des occasions concrètes de comprendre les enjeux du développement durable et en faisant référence à plusieurs ODD.

⇒ Vers une gestion plus durable (plus sur le long terme).

⇒ où les élèves sont mis en situation de penser et de comprendre tout en agissant pour changer les modes de fonctionnement, les comportements et ce faisant, améliorer la performance de l'école ou de l'établissement.

# Le dossier de labellisation - Campagne de labellisation 2023 – 2024

[Téléchargez le dossier de demande de labellisation E3D \(format .PDF\)](#)

[Téléchargez le dossier de demande de labellisation E3D \(format .DOCX\)](#)

# Liens utiles

Site académique EDD :



Les quatre domaines de compétences EDD pour la scolarité :



## Vademecum de l'éducation au développement durable - Horizon 2030



La plateforme de ressources du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et le ministère de la Transition énergétique

Le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et le ministère de la Transition énergétique proposent [une plateforme de ressources dédiée aux enseignants.](#)

À destination des élèves de l'[école élémentaire](#), les contenus sont classés par ODD et concernent plus particulièrement : Biodiversité, paysages et risques naturels ; Climat ; Eau ; Économie circulaire et déchets ; Énergie ; Mobilités et accès au logement ; Santé-environnement ; Vie aquatique.





# Les éco-délégués

**Dès le CM1-CM2 – les éco-délégués** : les éco-gestes prévus dans la circulaire peuvent être complétés, notamment par la mise en place de la collecte et du tri de déchets numériques et d'une façon plus générale la diffusion de bonnes pratiques écologiques dans les usages du numérique.

## **Objet : Lancement de la 4<sup>ème</sup> édition du Prix de l'action éco-déléguée de l'année 2023-2024**

Le Prix de l'action éco-déléguée de l'année vise à faire connaître, encourager et valoriser les actions **engagées par les éco-délégués** dans les écoles et établissements scolaires, avec l'accompagnement de la communauté éducative et des partenaires extérieurs.

Ce prix constitue une mesure phare du dispositif ministériel d'éducation au développement durable. Les vidéos des précédentes éditions sont disponibles sur le site du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse <https://www.education.gouv.fr/prix-de-l-action-eco-deleguee-de-l-annee-307360>